

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 23 FEVRIER 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-trois février, le Conseil Communautaire dûment convoqué en date du dix-sept février deux mille vingt-deux, s'est réuni à dix-huit heures salle du Conseil à la Mairie de Pierrelatte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CATELINOIS.

Délégués en exercice : **46** (Délibérations 2022-01 à 2022-02)
 47 (Délibérations 2022-03 à 2022-16)

Délégués présents : **36** (Délibérations 2022-01 à 2022-02)
 37 (Délibérations 2022-03 à 2022-16)

Suffrages exprimés : **45** (Délibérations 2022-01 à 2022-02)
 46 (Délibérations 2022-03 à 2022-16)

Etaient présents :

Mesdames : Véronique ALLIEZ, Céline ARANEGA, Sandrine BARAKEL, Jacqueline BESSIERE, Georgia BRUN, Véronique CANESTRARI, Véronique CROS, Marie FERNANDEZ, Christine FOROT, Véronique HURBIN, Béatrice MARTIN, Patricia MASSAUDET SOJKA, Agnès MILHAUD, Hélène MOULY, Marie-Pierre MOUTON, Aura ROCHE-CAMACHO (délibérations 2022-03 à 2022-16), Nathalie SAGE, Sophie SOUBEYRAS, Malika YAHIAOUI

Messieurs : William AUGUSTE, Jean-Michel AVIAS, Didier BESNIER, Jean-Michel CATELINOIS, Guillaume DEPIERRE, Patrice ESCOFFIER, Guy FAYOLLE, Alain GALLU, Maryannick GARIN, François LAPLANCHE-SERVIGNE, Hichame MARGOUM, Hervé MEDINA, Jean-Luc PERILLON, Jean-Pierre PLANEL, Richard POIGNET, Jean-Marie PUEL, Christian SABATIER, Daniel VEILLY

Etaient représentés :

Monsieur Jean-Marc CARIAS donne procuration à Madame Patricia SOJKA MASSAUDET
Monsieur Eric CAROU donne procuration à Monsieur Maryannick GARIN
Madame Peggy FISSIER donne procuration à Monsieur Richard POIGNET
Monsieur Denis GAILLARD donne procuration à Monsieur Alain GALLU
Monsieur Gérard HORTAIL donne procuration à Monsieur Maryannick GARIN
Monsieur Antonio LOPEZ donne procuration à Madame Marie-Pierre MOUTON
Madame Catherine MIGLIORI donne procuration à Monsieur Jean-Michel AVIAS
Madame Sylvie MOLINIÉ donne procuration à Monsieur Daniel VEILLY
Monsieur Patrick SCOTTO DI CARLO donne procuration à Monsieur Jean-Michel CATELINOIS

Etait Absent :

Monsieur Romain ENTAT

2022-01 NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DECLARE**, Monsieur Hervé MEDINA, secrétaire de séance.

2022-02 INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire :

- **PREND ACTE** de l'installation de Madame Aura ROCHE-CAMACHO en remplacement de Madame Eloïse MANSER.

2022-03 PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2021

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 24 Novembre 2021.

2022-04 CREATION EMPLOI PERMANENT – DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à la majorité (45) des suffrages exprimés :

1 Abstention de Monsieur Jean-Luc PERILLON

- **DECIDE** de la création d'un emploi permanent fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services des communes de 40 000 à 150 000 habitants à temps complet à compter du 1^{er} avril 2022 et **AUTORISE** Monsieur le Président à y pourvoir dans les conditions statutaires,
- **DECIDE** de la création d'un emploi permanent au grade d'attaché territorial (A) à temps complet à compter du 1^{er} avril 2022 afin de pourvoir au recrutement par voie de mutation de l'agent pressenti avant de le détacher sur l'emploi fonctionnel de DGA,
- **IMPUTE** la dépense au budget primitif 2022 -chapitre 012
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.

2022-05 PRESENTATION DU RAPPORT EGALITE HOMMES FEMMES

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire :

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport égalité hommes - femmes

2022-06 DOCUMENT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

Le conseil communautaire :

- **DEBAT** sur les orientations budgétaires 2022 et **EN PREND ACTE**.

2022-07 CONVENTION CADRE DE GESTION DES ZAE 2022-2024

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le projet de convention cadre de gestion des zones d'activités économiques pour les années 2022, 2023 et 2024,
- **APPROUVE** les montants prévisionnels des travaux pour l'année 2022, tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président, à signer les conventions individualisées à intervenir avec chaque Commune membre conformément aux procès-verbaux de transfert actés par délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

2022-08 MODIFICATION N°4 DU DOSSIER DE REALISATION DE LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) « PARC D'ACTIVITES DROME SUD PROVENCE » (ANCIENNEMENT DENOMMEE ZAC « DES PATIS »)

Rapporteur : Guy FAYOLLE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le dossier de réalisation N°4 de la ZAC Parc d'Activités Drôme Sud Provence, établi conformément à l'article R. 311-7 du Code de l'Urbanisme, annexé à la présente délibération,
- **APPROUVE** le programme des équipements publics de la ZAC, incluse au dossier de réalisation, conformément à l'article R. 311-8 du Code de l'Urbanisme,
- **APPROUVE** les modalités prévisionnelles de financement de l'opération d'aménagement, échelonnées dans le temps, conformément à l'article R. 311-7 du Code de l'Urbanisme,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document afférent au dossier,
- **INDIQUE** que la présente délibération sera affichée pendant un mois au siège de la CCDSP et publiée au recueil des actes administratifs, conformément à l'article R. 2121 - 10 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- **CHARGE** Monsieur le Président de la bonne exécution de la présente délibération.

2022-09 AVENANT DE PROLONGATION DE LA CONVENTION D'AUTORISATION ET DE DELEGATION D'AIDES AUX ENTREPRISES PAR LA CCDSP AVEC LA REGION

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** l'avenant de prolongation de la convention d'autorisation et de délégation d'aides aux entreprises par la CCDSP avec la Région,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

2022-10 MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°2019-104 EN CE QU'ELLE PERMET L'ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE YH 229 A LA COMMUNE DE PIERRELATTE ET SA CESSION A LA SCI TSD (Mr TAILLANDIER)

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la modification de la délibération n°2019-104 en annulant l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée YH 229 d'une superficie de 1 903 m² vendue par la Mairie de Pierrelatte au prix de 17,52 € TTC par m² ; et en annulant la cession de cette même parcelle à la SCI TSD dont Monsieur Didier TAILLANDIER est le gérant,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

2022-11 DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA DROME AU TITRE DU TOURISME

Rapporteur : Véronique ALLIEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **SOLLICITE** le Département pour l'attribution de subventions conformément au tableau de financement ci-dessous :

	DEPENSES		RECETTES		
	HT	TTC	Subvention CD26	Autofinancement	
Opérations	HT	TTC	Taux	Montant	Montant
Application taxe de séjour	3 480 €	4 176 €	51% HT	1 774,80 €	2 401,20 €
Logiciel procédure d'enregistrement des hébergements	414,75 €	497,70 €	51% HT	211,52 €	286,18 €
Option PayFip prélèvement unique	300 €	360 €	51 % HT	153 €	207 €
TOTAL	4 194,75 €	5 033,70 €	51% HT	2 139,32 €	2 834,38 €

- **AUTORISE** le Président à signer tout acte ou document en lien avec la présente.

2022-12 SOUTIEN AU PROJET DE VALORISATION DE LA GROTTTE MANDRIN

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **la majorité (44)** des suffrages exprimés :

2 Abstentions : Monsieur Richard POIGNET et son pouvoir de Peggy FISSIER

- **CONFIRME** son soutien au projet de valorisation du patrimoine archéologique initié par la commune de Malataverne,
- **SOUTIENT** son inscription au titre du CPER 2021-2026 pour la première phase qui comprend notamment l'acquisition du foncier de la ZA Agrippa, foncier indispensable à la poursuite de l'opération,
- **CONFIRME** que la Communauté de Communes Drôme Sud Provence sera un partenaire actif dans cette opération et intégrera la structure qui sera créée pour sa mise en œuvre (SPL, SM, ...) au regard de ses compétences et des retombées économiques et touristiques prévisibles à l'échelle d'un territoire interdépartemental,
- **AUTORISE** le Président à signer tout acte ou document en lien avec la présente

2022-13 AVENANT A LA CONVENTION FINANCIERE ET D'ENGAGEMENT ENTRE LE SYNDICAT ADN ET LA CCDSP POUR LE DEPLOIEMENT DU RESEAU DE FIBRE OPTIQUE JUSQU'A LA MAISON

Rapporteur : Marie FERNANDEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** les termes de l'avenant à la convention financière et d'engagement tel que joint à la présente délibération
- **DECIDE** que le versement du solde de la participation au déploiement se fera annuellement sur la base d'un lissage, soit 780 000 € par an entre 2022 et 2025 (hypothèse 5 de l'avenant)
- **AUTORISE** le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

2022-14 PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - AVIS

Rapporteur : Marie FERNANDEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **la majorité (44)** des suffrages exprimés :

2 Abstentions : Monsieur Didier BESNIER, Madame Véronique CANESTRARI

- **RELEVÈ** un manque de concertation sur le partage du diagnostic notamment pour justifier du besoin de places de sédentarisation sur le territoire Drôme Sud Provence
- **EMET**, par conséquent, **un avis défavorable** sur les obligations de création de places de sédentarisation qui ne répondent pas à une problématique locale
- **EMET un avis favorable** concernant la création de l'aire de grand passage envisagée sous réserve que les obligations indiquées dans les schémas départementaux voisins en matière d'aire de grand passage soient respectées
- **DECIDE** que la communauté de communes travaillera en concertation avec les intercommunalités voisines sur la localisation de cette aire de grand passage dont l'objectif identifié par la Préfecture est une implantation entre les aires de Valence et d'Avignon.

2022-15 AVIS SUR LES DISPOSITIONS PROPOSEES PAR EDF LORS DU 4EME REEXAMEN PERIODIQUE AU-DELA DE LA 35EME ANNEE DE FONCTIONNEMENT DU REACTEUR N°1

Rapporteur : Marie FERNANDEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** les dispositions proposées par EDF lors du 4^{ème} réexamen périodique au-delà de la 35^{ème} année de fonctionnement du réacteur n°1 de l'Installation Nucléaire de base INB n°87 situé sur le centre nucléaire de production d'électricité du Tricastin.
- **DIT** qu'aucune observation n'est formulée par le conseil communautaire.

2022-16 GRILLE TARIFAIRE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (Retrait délibération 2021-151 du 15 décembre 2021)

Rapporteur : Maryannick GARIN

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le retrait de la délibération 2021-151 du 15 décembre 2021.
- **APPROUVE** la nouvelle grille tarifaire du SPANC.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre tous les actes nécessaires à sa bonne exécution.